

28 août 2015 -15:34

Appartient à [Conseil des ministres du 28 août 2015](#)

Inscription d'un point au Comité de concertation concernant la communication conjointe sur la carte MOBIB

Sur proposition de la ministre de la Mobilité Jacqueline Galant, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'inscription d'un point à l'ordre du jour du Comité de concertation du 16 septembre 2015, conjointement avec la Région de Bruxelles-Capitale, concernant la communication sur la carte MOBIB.

Ce point à l'ordre du jour du Comité de concertation vise à proposer aux deux autres régions que les sociétés De Lijn et TEC rejoignent la SNCB et la STIB dans une opération concertée de communication sur les avantages de la carte MOBIB, notamment comme support pour des titres de transport combinés train + métro + bus et ce, à l'occasion de l'inauguration de tunnel Schuman-Josaphat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jacqueline Galant, ministre de la Mobilité, chargée de Belgocontrol et de la Société nationale des chemins de fer belges
Avenue des Arts 7 (4ième étage)
1210 Bruxelles
Belgique